

Conférence ministérielle de la TICAD 2024 : Séance plénière 2 (Paix et stabilité)

Allocution de M. FUKAZAWA Yoichi,

Vice-Ministre parlementaire chargé des Affaires étrangères

(traduction provisoire)

1. Introduction

Lors de cette deuxième séance, nous allons échanger sur les initiatives innovantes visant à garantir la dignité humaine et la sécurité humaine, notamment en renforçant le rôle des femmes et des jeunes. Permettez-moi de présenter trois axes de travail que je considère comme importants pour nos discussions.

2. Mise en œuvre systématique de l'agenda FPS en faveur de la paix et de la stabilité

Le premier axe est la mise en œuvre systématique de l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité » (FPS) en faveur de la paix et de la stabilité. Le Japon estime que la participation des femmes aux processus de paix, à la réponse aux catastrophes et à la lutte contre le changement climatique est cruciale pour parvenir à une paix durable. Par exemple, le soutien du Japon aux femmes déplacées au Nigeria en coopération avec ONU Femmes a abouti à des résultats concrets en permettant à un plus grand nombre de femmes d'acquérir des moyens de subsistance et de gagner en autonomie.

Le Japon a également décidé de lancer « l'Initiative de promotion de femmes leaders pour la paix dans la Corne de l'Afrique » sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), afin de favoriser l'émergence au niveau régional de femmes leaders œuvrant pour la paix en Afrique.

En coopération avec l'UA, les pays africains et les autres parties prenantes, nous souhaitons décliner ce type de projets vertueux dans d'autres pays et promouvoir les initiatives liées à l'agenda FPS dans toute l'Afrique.

3. Associer aide humanitaire, développement et paix grâce à l'innovation

Le deuxième axe de travail porte sur les moyens d'associer aide humanitaire, développement et paix grâce à l'innovation. Pour parvenir à une paix durable, condition préalable pour garantir la sécurité humaine, il est essentiel de prendre des mesures qui contribuent à prévenir les conflits et s'attaquent à leurs causes profondes. Il s'agit notamment d'assurer les moyens de subsistance des personnes et des communautés locales, y compris les réfugiés et les personnes

déplacées, de leur donner l'accès aux services sociaux et d'instaurer un climat de confiance entre les populations et leurs gouvernements.

Ainsi, au Mali, Asahi Kasei, un fabricant japonais de produits chimiques, et un fabricant italien de tissus de luxe collaborent avec le PNUD afin d'améliorer les conditions de travail et les revenus des teinturiers locaux en mettant à leur disposition des ateliers de teinture, des tissus et des matériaux respectueux de leur santé et de leur bien-être au travail. Les deux entreprises explorent de nouveaux modes de coopération dans le cadre de partenariats public-privé, comme la création d'un modèle de financement innovant où une partie du produit de la vente des tissus au Mali est reversée au PNUD pour financer des projets.

Au travers de la JICA, le Japon travaille également avec le Centre d'action contre les mines du Cambodge pour développer une plateforme consacrée au déminage et à la neutralisation des munitions non explosées en Afrique. Cette plateforme met à disposition des technologies et des savoir-faire relatifs au déminage en vue de réhabiliter des zones de conflit et restaurer les communautés.

4. Efforts propres de l'Afrique en faveur de la paix et de la stabilité

Le troisième axe de travail concerne les efforts propres de l'Afrique en faveur de la paix et de la stabilité. Le renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit sous l'impulsion de l'Afrique elle-même est essentiel non seulement pour garantir la paix et la stabilité en Afrique, mais aussi pour résoudre les problèmes sociaux et assurer sa croissance économique. Depuis la TICAD 8, le Japon a formé plus de 3000 personnes dans les domaines de la justice et de l'administration publique.

Le Japon contribue aussi au renforcement des moyens de l'Afrique pour mener à bien ses propres opérations de maintien de la paix (OMP) par l'intermédiaire des centres de formation aux OMP en Afrique, du Fonds pour la paix de l'UA, du Programme de partenariat triangulaire des Nations Unies et du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix.

Enfin, la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies est également cruciale pour mieux faire entendre la voix de l'Afrique en vue d'assurer la paix et la stabilité du continent. Le Japon et l'Afrique partagent l'avis qu'il est indispensable d'augmenter le nombre de sièges des membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité. Je conclurai cette intervention en vous invitant à réfléchir ensemble aux moyens de renforcer le fonctionnement des Nations Unies, en particulier du Conseil de sécurité, dans la perspective d'une action concrète.